

# Procédure en cas d'arrêtés Municipaux ou d'un forfait

Après le vendredi 15h

## Après le vendredi 15h

Veillez prévenir les personnes de chaque catégorie concernées de la commission des championnats coupes et challenges et la personne chargée des désignations d'arbitres.

**1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> :**

Mario PAGNOUX au 06.74.52.90.38

Jean François BARIS au 06.30.96.61.13

**3<sup>ème</sup> division 4<sup>ème</sup> division et vétérans :**

Jacques PREGHENELLA au 07.70.51.05.57

Jamel KOUROGHLI au 06.71.10.52.77

**Coupes et Challenges :**

Jérôme BOUQUET au 06.25.92.10.02

Jamel KOUROGHLI au 06.71.10.52.77

Responsable des désignations: Serge FERRON au 06.88.09.18.75

Pour les indisponibilités de dernière minute, Messieurs les arbitres prévenir :

**Gérard DOYEN** : 06 88 98 90 13 ou 06 28 47 48 46



Il est impératif d'informer le District en cas d'Arrêtés Municipaux ou d'un forfait par E-mail au District via Zimbra : [district@foot17.fff.fr](mailto:district@foot17.fff.fr).